VILLE DE GOSIER

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU JEUDI 12 DECEMBRE 2019

L'An Deux Mille Dix-Neuf, le Jeudi Douze du mois de Décembre à dix heures, le Conseil Municipal de la Commune de GOSIER, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, dans la salle de délibérations en séance publique, sous la présidence du Premier Adjoint au Maire, Monsieur José SEVERIEN, puis en fin de séance, du Maire, Monsieur Jean-Pierre DUPONT, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée communale.

ETAIENT PRESENTS: MM. José SEVERIEN – Jocelyn CUIRASSIER – Mmes Ghislaine GISORS – Nadia CELINI – M. Jean-Claude CHRISTOPHE – Mme Félicienne GANTOIS – M. Patrice PIERRE-JUSTIN – Mmes Paulette LAPIN – Renetta CONSTANT – Marie-Antoinette LOLLIA – M. Julien BONDOT – Mme Michelle COUPPE DE K/MARTIN – M. Jean-Pierre WILLIAM – Solaire COCO – Mme Yane BEZIAT – MM. Ebéné BRIGITTE – Yvan MARTIAL – Julien DINO – Mme Marlène BORDELAIS – M. Jocelyn MARTIAL – Mme Christiane GANE – MM. Guy BACLET – Cédric CORNET.

ETAIENT ABSENTS: M. Jean-Pierre DUPONT (empêché) – Mme Marie-Flore DESIREE (excusée) – M. Christian THENARD (excusé, pouvoir donné à M. Jocelyn MARTIAL) – Mme Adrienne LAMASSE – M. Jean-Pierre DAUBERTON (s'est absenté définitivement) – Mmes Madlise BERTILI – Maguy THOMAR – M. Philippe SARABUS (s'est momentanément absenté) – Mmes Roberte MERI – Solange BARBIN – Liliane MONTOUT – M. Fabrice JACQUES.

Madame Marie-Antoinette LOLLIA a été désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

PROJET DE RÉFECTION DU STADE MUNICIPAL ROGER ZAMI

MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT

CM-2019-7S-DAF-104

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération CM-2018-5S-DS-80 en date du 13 novembre 2018 approuvant le plan de financement prévisionnel de l'opération ;

Vu la délibération CM-2019-6S-DAF-67 en date du 31 octobre 2019, relative à la modification du Plan Pluriannuel des Investissements 2016-2020 ;

Vu l'avis favorable de la commission "Finances" en date du 29 novembre 2019 ;

Considérant la volonté municipale de développer et optimiser les équipements sportifs sur le territoire ;

Considérant l'importance que revêt le stade municipal Roger ZAMI pour le territoire ;

Considérant la nécessité de modifier le plan de financement de l'opération afin d'y intégrer des travaux supplémentaires ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : D'approuver la modification du projet de réfection du stade municipal de Montauban.

Article 2 : D'approuver le projet de modification du plan de financement de la réfection du stade municipal comme suit :

	Nature	%	Montants	Chapitre
DÉPENSES	ETUDES	2,88%	92 166,00 €	16/01
	TERRAIN	0,00%	0,00€	16/01
	TRAVAUX	87,74%	2 807 834,00 €	16/01
	EQUIPEMENTS	3,13%	100 000,00 €	16/01
	МОВ	4,69%	150 000,00 €	16/01
	AUTRES	1,56%	50 000,00 €	16/01
Total dépenses hors taxes		100,00%	3 200 000,00 €	
RECETTES	ETAT-DSIL	6,25%	200 000,00 €	16/01
	ETAT-CNDS	15,63%	500 000,00 €	16/01
	RÉGION	15,63%	500 000,00 €	16/01
	DEPARTEMENT	9,38%	300 000,00 €	16/01
	VILLE	53,13%	1 700 000,00 €	16/01
Total recettes hors taxes		100,00%	3 200 000,00 €	

Article 3 : D'autoriser le maire à solliciter les partenaires afin de compléter les subventions déjà obtenues.

Article 4 : D'ajuster les crédits ouverts en autorisations de programme et en crédits de paiement sur cette opération.

Article 5 : De donner tout pouvoir au maire afin de signer toute pièce relative à cette affaire.

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le

1 6 DEC. 2019

Et publication ou notification le

1 6 DEC. 2019

Fait et délibéré à Gosier, le 12 décembre 2019

Pour extrait certifié conforme

Plo/Le Maire empeché Le Premier Adjoint

- Jose SEVERIEN -

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Projet de réfection du stade municipal Roger Zami - modification du plan de financement

Date de transmission de l'acte :

16/12/2019

Date de réception de l'accusé de

16/12/2019

réception :

Numéro de l'acte :

CM20197SDAF104 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte :

971-219711132-20191212-CM20197SDAF104-DE

Date de décision :

12/12/2019

Acte transmis par :

Ingrid SOUDAN

Nature de l'acte :

Délibération

Matière de l'acte :

7. Finances locales

7.10. Divers